

Liste des tarifs pour personnes privées en vigueur au 15-10-2021

Les taux et les tarifs peuvent être modifiés à tout moment.
La Banque Triodos vous en informera par extrait de compte, Online Banking ou e-mail.

Comptes d'épargne Triodos - Généralités

Frais de gestion :

- > ouverture/clôture/redevance : 0 EUR
- Date valeur d'un versement ou d'un retrait : valeur jour

Comptes d'épargne non-règlementés

| | Triodos Impact Savings | Triodos Impact Savings Junior (jusqu'à 18 ans) |
|----------------|-------------------------|--|
| Taux d'intérêt | Jusqu'à 500.000 EUR | 0,00% |
| | À partir de 500.000 EUR | -0,50% sur le montant dépassant ce seuil |

- > Un précompte mobilier de 30% est soustrait aux intérêts créditeurs bruts pour les personnes physiques. Il est retenu à la source automatiquement par votre banque et n'est pas d'application en cas de taux d'intérêt négatif.
- > Les intérêts sont versés/retirés sur/de votre compte en date valeur du 1er janvier ou lors de la clôture du compte.

Comptes à terme Triodos

- > Montant minimum par contrat : 2.500 EUR
- > Taux d'intérêt - Terme fixe : 10 ans : 0,07%
- > Précompte mobilier : 30%
- > Date valeur : valeur jour
- > Retrait anticipé (complet ou partiel) d'un contrat :
 - Frais :
 - > Frais de dossier : 1% (min 25 EUR – max 250 EUR)
 - > Une indemnité de emploi est calculée en tenant compte du montant du placement, de la durée restante et des taux d'intérêts en vigueur le jour du remboursement anticipé. La Banque Triodos se réserve le droit de refuser le retrait anticipé ou de l'accepter sous des conditions bien déterminées.
 - > Nouveau taux d'intérêt (pour le remplacement du solde dans le cadre d'un retrait partiel anticipé d'un contrat) :
 - > Le taux d'intérêt en vigueur le jour du remboursement
- > Un retrait anticipé d'un contrat sans décompte d'une indemnité de emploi (mais soumis à des frais de dossier) est possible mais uniquement dans le cadre d'un premier et/ou unique projet immobilier. La banque peut demander des documents qui confirment la nécessité du retrait de capital.

Comptes-titres Triodos

Frais de transfert de titres vers un autre organisme : 25 EUR par ligne

Le compte-titres est utilisé pour les transactions concernant les produits d'investissement de différentes catégories de risques que la banque distribue.

Ne souscrivez pas avant d'avoir lu la documentation disponible sur www.triodos.be. Nous vous l'envoyons par courrier sur simple demande.

La Banque Triodos ne comptabilise aucuns frais pour l'ouverture d'un compte-titres et pour la garde des instruments financiers. Consultez les informations sur les frais sur www.triodos.be ou en contactant nos collaborateurs au 02 548 28 52 ou via info@triodos.be.

Extraits de compte (envoi par la poste non prior)

- > Envoi d'extraits de compte (excepté les comptes-titres) 1,5 EUR/extrait
- > Envoi d'un duplicata 5 EUR/extrait

Crédit habitation Triodos

Le prospectus et la liste des tarifs en vigueur pour nos crédits hypothécaires, conformément à la législation en vigueur, sont disponibles via notre site www.triodos.be/fr/credit-habitation.

Online Banking (Internet Banking et Mobile Banking app)

L'accès au service Online Banking peut se faire à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, d'une identification par données biométriques ou bien à l'aide d'un digipass.

Tout digipass est strictement personnel et ne peut être transmis à des tiers.

- > Accès avec un nom d'utilisateur et mot de passe Online Banking
ou à l'aide de données biométriques 0 EUR
- > Accès avec un digipass Online Banking 25 EUR/digipass

La Triodos Mobile Banking app peut être téléchargée via le Play Store de Google ou l'App Store d'Apple.

Pour en savoir plus, consultez les Conditions Particulières Online Banking sur www.triodos.be ou le helpdesk Online Banking au 02 548 28 00 ou via helpdesk@triodos.be.

Autres services

Frais de paiements : voir la 'Liste des tarifs des Paiements' disponible sur www.triodos.be

- > Attestation bancaire : 10 EUR/compte
- > Envoi recommandé : 15 EUR
- > Dossier de succession (pas de frais pour les mineurs) 50 EUR/an
- > Dossier de suivi d'un compte dormant (plus d'infos sur www.triodos.be) :
 - > Envoi d'un recommandé : 15 EUR
 - > Frais administratifs à l'envoi des avoirs dormants
à la Caisse des Dépôts et Consignations 10% des avoirs dormants
(max. 200EUR)
- > Frais de saisie 100 EUR

Plaintes et procédures de réclamations

Vous avez une plainte ?

- > Contactez un collaborateur du département Customer Services au +32 (02) 548 28 52 – info@triodos.be.
- > Vous pouvez contacter directement notre service Complaints Management par écrit ou par e-mail : complaints@triodos.be.

Vous n'êtes pas satisfait de notre réponse ?

- > N'hésitez pas à faire appel à l'Ombudsfin – Ombudsman en conflits financiers :
North Gate II, 8 Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles
www.ombudsfin.be, ombudsman@ombudsfin.be.